

CANADA

## II

*Le Ministre des Affaires étrangères de Grèce  
au Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade du Canada à Athènes*

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ATHÈNES, le 1<sup>er</sup> juillet 1957

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 26 juin 1957, conçue dans les termes suivants:

"D'ordre de mon Gouvernement... donné par l'un des deux Gouvernements".

J'ai le plaisir de vous faire connaître que le Gouvernement royal de Grèce agrée la proposition énoncée ci-dessus et accepte que votre Note et la présente réponse soient considérées comme constituant un accord entre le Canada et la Grèce.

Agréez, Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances de ma considération la plus distinguée.

*Le Ministre des Affaires étrangères,  
E. AVEROFF-TOSIZZA*

Monsieur David Stansfield  
Chargé d'Affaires *ad interim*  
Ambassade du Canada  
En ville.

Signé par le Canada le 1<sup>er</sup> juillet 1957Instrument de ratification  
déposé le 30 juillet 1957

En vigueur pour le Canada le 29 juillet 1957

50

KIMMOND  
Queen's Printer and  
Controller of Documents